



# LE FOOT A L'ECOLE PRIMAIRE OPERATION « BALLE AU PIED » SAISON 2024-2025



## Présentation

Dans le cadre de son projet « Football à l'école », la Fédération Française de Football par l'intermédiaire du District de Vendée de Football, lié par conventions avec l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré USEP 85 et la DASEN 85, relance son opération « BALLE AU PIED » à destination de toutes les écoles primaires du département.

## Les objectifs

Le District de Vendée de Football veut, par cette action, offrir à l'ensemble des jeunes vendéens (filles et garçons) la possibilité de pratiquer l'activité « Balle au pied » sensibilisant ainsi, les enseignants, les élèves et leurs parents aux bénéfices qu'apporte cette discipline.

En effet, l'approche pédagogique est basée sur deux axes :

- **L'axe sportif** contribue au développement moteur de l'enfant (coordination, maîtrise des appuis, agilité...), au renforcement de l'apprentissage des règles éducatives (respect, engagement, coopération...), et surtout au « plaisir » de s'amuser avec un ballon.
- **L'axe culturel** favorise l'apprentissage et le travail d'équipe autour d'un projet éducatif commun ; la création d'une production artistique dite « Statique » ou « Dynamique » en lien avec les valeurs de la F.F.F. : **P.R.E.T.S – PLAISIR RESPECT ENGAGEMENT TOLERANCE SOLIDARITE**

## Le plan d'Action du Projet

Le District de Vendée de Football apporte aux enseignants son soutien et son expertise dans le domaine de l'éducation des jeunes à la pratique du football grâce à :

- L'intervention d'un éducateur du District de Vendée et/ou d'un éducateur de club agréé sur la 1<sup>ère</sup> séance pour le lancement du cycle.
- La mise à disposition d'un livret pédagogique présentant le projet, les objectifs d'apprentissage et les contenus de séances.
- La distribution d'un carnet de jeu « Balle au pied » (sous format PDF).
- Le prêt de matériel et l'attribution d'une dotation de ballons, chasubles et coupelles (renouvelable tous les 3 ans).

Le club de proximité peut également être un soutien dans la mise en place et l'accompagnement du projet par :

- L'intervention d'un éducateur diplômé du club (CFI U6 U9, d'un BMF/BJEPS et/ou carte professionnelle) sur une ou plusieurs séances **en soutien** du professeur des écoles (**demande d'agrément indispensable auprès de votre CPC\***).
- La mise à disposition de matériel supplémentaire.

## L'inscription

L'engagement dans le dispositif s'effectuera par une inscription via le site internet : <https://football-scolaire.fff.fr/>

Celle-ci sera ensuite instantanément réceptionnée par le référent du District de Vendée qui prendra ensuite contact avec l'école pour formaliser une fiche de liaison utile à la mise en place de l'action au sein de l'école.

## Echéancier de l'opération

- ✓ Septembre 2024 : Courrier d'information envoyé aux écoles.
- ✓ De Septembre 2024 au 18 Avril 2025 : Engagements à effectuer sur le site fédéral.
- ✓ De Septembre 2024 à Juin 2025 : Mise en place du cycle sportif (8 séances).
- ✓ 18 Avril 2025 - Projet culturel : Date limite de retour des productions culturelles au District.
- ✓ Avant le 25 Avril 2025 : Jury départemental.
- ✓ Avant le 2 Mai 2025 : Jury Académique.
- ✓ Entre le 2 et 5 Mai 2025 : Jury National.
- ✓ Entre le 2 et 20 Juin 2025 : Récompense finale.

## Pour plus d'informations



**Bastien PASQUEREAU**  
Conseiller Technique Départemental  
Développement et Animation des Pratiques

06 79 97 09 68  
bpasquereau@foot85.fff.fr  
[districtfoot85.fff.fr](http://districtfoot85.fff.fr)

- 202 Bd Briand / 85004 LA ROCHE SUR YON -

Le Football au cœur du jeu





\* Seuls les éducateurs titulaires au minimum d'un diplôme de Brevet Moniteur de Football (niveau IV) peuvent être agréés pour encadrer l'activité avec des scolaires contre rémunération. Concernant les interventions bénévoles, les éducateurs devront être titulaires du Certificat Fédéral Football 1 (CFF1) ou CFI U6-U9 pour encadrer l'activité.